

Communauté d'Agglomération Dracénoise

COMPTE ADMINISTRATIF



2018

INTRODUCTION - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Résultats 2018

La section de fonctionnement du budget principal a dégagé en 2018 un déficit de 122 408,21€. Compte tenu des résultats antérieurs cumulés de 16 049 462,14€, et de l'affectation en réserve pour la couverture du besoin de financement de 2017(4 448 374,36€), c'est un excédent de 11 478 679,57€ qui sera repris pour l'affectation des résultats.

Pour la section d'investissement, le résultat 2018 fait ressortir un besoin de financement de 9 644 731,42€.

Toutefois, compte tenu des résultats antérieurs cumulés et des restes à réaliser, c'est finalement un besoin de financement de 3 170 615,38€ qui sera repris pour l'affectation des résultats.

Au titre des résultats toujours, il convient de rappeler que les excédents des précédents budgets étaient expliqués par des éléments conjoncturels. D'une part, s'agissant des dépenses, nous avons dégagé quelques économies sur plusieurs chapitres, notamment celui des charges à caractère général (011) et des charges de personnel (012).

Côté recettes, certains chapitres avaient enregistré plus de recettes que prévu notamment celui des recettes exceptionnelles (77) (exemple l'indemnité d'assurance suite à l'incendie de la déchèterie de Druguignan).

Pour 2018, Il faut rappeler que le projet de BP était équilibré avec un excédent prévisionnel de 130K€, et qu'en fin d'année une décision modificative incluant notamment 880K€ pour la gestion des ordures ménagères a été votée. Il faut aussi noter qu'une cession de foncier intégrée au BP 2018 n'a pas été réalisée, impactant d'autant le résultat prévisionnel. Au titre des variations budgétaires il faut également préciser que le produit de la fiscalité a été supérieur aux prévisions de 843K€.

Dette

Dans un contexte financier toujours complexe car toujours soumis à de nombreux aléas économique et politiques mais finalement plutôt stable en 2018, la Communauté d'Agglomération Dracénoise a eu recours à de nouveaux emprunts, corolaire des investissements. C'est ainsi en deçà des prévisions du budget primitif, un total de 9M€ d'emprunt qui a été souscrit.

Dans le même temps, le remboursement du capital de la dette remboursé s'est élevé à 6,7M€. En intégrant l'ensemble de ces mouvements, l'encours de dette au 31/12/2018 est de 31,9M€.

Ratios

Compte tenu des éléments qui ressortent de ce compte administratif, notre capacité de désendettement est de 8,6 années.

Autofinancement

Pour l'exercice 2018, l'autofinancement de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, c'est-à-dire sa capacité à financer ses investissements par des recettes de fonctionnement est de près de 4,6M€ constitué par les amortissements et le virement à la section d'investissement.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

I - BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Sur le chapitre des charges à caractère général (011) les dépenses ont été réalisées à 98,8% des sommes prévues au budget. Soit une non consommation de plus de 267K€ par rapport au total des prévisions.

Concernant le chapitre des charges de personnel (012) 98,3% des crédits inscrits à ce chapitre ont été réalisés. Soit une non consommation de près de 230K€ par rapport au total des prévisions.

Pour l'essentiel les réalisations ont été conformes aux prévisions en dehors de l'ajustement rendu nécessaire par l'accroissement des tonnages d'ordures ménagères collectées.

Pour ce qui concerne les recettes de fonctionnement.

- Le chapitre 013 enregistre les atténuations de charges (remboursement de charges de personnel). Toutefois ces recettes sont aléatoires car fonction des absences et/ou maladies d'agents. Elles représentent 0,2% des recettes de fonctionnement à 143,7K€.
- Les produits des services (chapitre 70), représentent les recettes issues des droits d'entrées. Elles sont légèrement inférieures aux prévisions. Ce chapitre représente 1,4% du budget à 894K€.
- Concernant les Impôts et taxes, (chapitre 73) qui représentent 78,3% des recettes de fonctionnement, la réforme de la fiscalité a considérablement changé la donne, en modifiant les enregistrements dans notre comptabilité, et soumettant ces recettes à une certaine volatilité. En substance, il convient de retenir les informations suivantes :

Au titre de la fiscalité :

L'année 2018 a vu les bases d'impositions majorée par la loi de finances Pour autant, et sans variation de taux la taxe d'habitation, la contribution foncière des entreprises ou la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères ont connues des variations très différentes.

Produit fiscal constaté	2017	2018	évol 2017/2018
Alloc. Compensatrices	1 092 909	1 042 143	-4,65%
T add FNB	297 744	292 107	-1,89%
CFE	6 307 615	6 498 119	3,02%
TH	13 518 079	13 784 355	1,97%
FNB	66 379	65 960	-0,63%
FB	3 549 511	3 644 611	2,68%
TOTAL CET	24 832 237	25 327 295	1,99%
CVAE	3 524 502	3 620 759	2,73%
Tascom	1 343 899	1 135 492	-15,51%
IFER	887 827	880 541	-0,82%
Sous total	30 588 465	30 964 087	1,23%
TEOM	17 756 903	18 282 363	2,96%
Total fiscalité	48 345 368	49 246 450	1,86%

- pas d'évolution sur le taux de CFE (taux de 28,30% depuis 2013), seule l'augmentation des bases a fait varier ce produit fiscal à 6,5M€
- pas d'évolution sur le taux de TH (7,22% depuis 2011), malgré des bases en augmentation le produit est lui en hausse de 1,97% à 13,8M€,
- pas d'évolution sur le taux de foncier bâti à 2,5%, pour un produit de 3,6M€, +2,68%
- pas d'évolution sur le taux de FNB (3,89% depuis 2011), avec une petite hausse des bases, 66K€
- La CVAE a progressé de 2,73% entre 2019 et 2018 à 3,6M€.

Ce panier fiscal (hors TEOM) a généré une recette brute de 31M€ pour la CAD, somme de laquelle il est prélevé 6,2M€ au profit du FNGIR (fonds national de garanti individuel des ressources).

- Les dotations et participations, chapitre 74, comportent notamment la DGF (dotation globale de fonctionnement), dont le montant total perçu s'est élevé à 7,12M€ contre 7,52 en 2017, 8M€ en 2016 et 9,4M€ en 2015, faisant passer le montant par habitant de cette recette de 92,9€ en 2014 à 60,03€ en 2018.
Ce chapitre qui intègre également les subventions de fonctionnement reçues, représente dans son intégralité 15,7% des recettes de fonctionnement.

Les recettes de la section de fonctionnement les crédits ont été réalisés à hauteur de 100,1%.

Pour la section d'investissement les dépenses sont réparties comme suit :

- Le remboursement du capital de la dette (chapitre 16) : 6,7M€
- Les immobilisations incorporelles Le chapitre 20 enregistre les études et acquisitions de logiciels: 389,3K€ (+reports : 568,3K€)
- Les subventions d'équipement versées (chapitre 204), 3M€ (auxquels s'ajoutent les reports de 3,3M€) sur de la production de logements et les fonds de concours.

- Les immobilisations corporelles (chapitre 21) pour les acquisitions de biens et travaux 9,7M€ (auxquels s'ajoutent les reports de 2,9M€)
- Les travaux en cours (chapitre 23) : 1,8M€ (auxquels s'ajoutent les reports de 879K€)

Répartition par catégorie de recettes (Investissement)

- Dotations dont FCTVA & Affectation du résultat antérieur (chapitre 10) : 5,2M€ auxquels s'ajoutent les reports de 874K€)
- Les subventions d'investissement reçues (chapitre13) : 1,3M€ (auxquels s'ajoutent les reports de 6,8M€)
- Les emprunts (chapitre16) : seulement des reports à hauteur de 9M€)
- Les amortissements (chapitre 040) : 6,5M€
- Les écritures d'ordre (chapitre 041) : 102K€

Concernant la section d'investissement, les réalisations suivent leur programmation avec une utilisation des crédits des dépenses d'équipement à hauteur de 53,5% hors restes à réaliser, et 81% avec les restes à réaliser.

II - BUDGETS ANNEXES

a. Transport

La section de fonctionnement de ce budget a dégagé en 2018 un excédent de 771K€.

Pour la section d'investissement, le résultat 2018 présente un excédent de financement de 304K€.

La section de fonctionnement du budget transport présente habituellement un excédent moyen autour d'un millions d'euros. Cette année, compte tenu de la progression des indices d'actualisation des prix de nos marchés, et surtout de la mise en place du nouveau réseau à compter du mois de septembre, ce budget présente un solde excédentaire inférieur, mais conforme à nos attentes.

b. SPANC

La section de fonctionnement de ce budget a dégagé en 2018 un déficit de 14 K€, alors qu'il était excédentaire ces dernières années, et ce sous l'effet de la baisse des aides versées par l'agence de l'eau. Compte tenu des excédents antérieurs cumulés 159K€, il ressort un excédent disponible de 133K€, somme reprise au budget primitif 2019.

c. Office de Tourisme Intercommunal

La section de fonctionnement 2018 dégage un déficit de 14K€ (excédent de 22,6K€ en 2017, 57,6K€ en 2016), et ce malgré un suivi budgétaire constant et l'accroissement de la taxe de séjour.

Compte tenu des excédents antérieurs cumulés (262K€), il ressort un excédent disponible de 246K€ qui sera repris dans le cadre du vte du BP 2019.

Pour la section d'investissement, le résultat 2018 est un excédent de 11K€. Compte tenu des excédents antérieurs cumulés (48K€), il ressort un excédent de financement de 59K€.

d. Maison de santé

La section de fonctionnement 2018 dégage un déficit de 3,2K€. Compte tenu des déficits antérieurs cumulés (13,3K€), il ressort un déficit cumulé de 16,5K€ qui sera repris dans le cadre du vte du BP 2019.

Pour la section d'investissement, le résultat 2018 est un également un déficit de 22,8K€. Compte tenu des excédents antérieurs cumulés (470K€), il ressort un excédent de financement de 447K€.

e. Les ZAC

La ZAC des Bréguières, n'affiche pas de mouvement budgétaire, puisque l'aménagement de cette zone est confié à un aménageur (LODRAC).

Pour **Ste Barbe**, le bilan déficitaire de 25,6K€ est lié à la reprise des études liées à ce projet. Le résultat de clôture reste néanmoins excédentaire pour 60,9K€. De la même manière le résultat de clôture de la section d'investissement présente un solde excédentaire de 11,2K€.

La zone d'activité des quatre chemins, présente un solde déficitaire de 309K€ en raison de la réalisation des travaux d'aménagement et dans l'attente des premières cessions. Le déficit cumulé est à ce jour arrêté à 250,9K€.

La zone d'activité de l'écluse, présente un solde déficitaire de 466K€ en raison de la réalisation des travaux d'aménagement et dans l'attente des premières cessions. Il n'y avait pas de résultats antérieurs.

La zone d'activité des Ferrières, présente un solde déficitaire nul à 0,00€ en raison de la l'enregistrement des cessions/acquisitions réalisées à prix constants et au sein d'un même exercice budgétaire.